

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Dépassement de crédits

Exercice 1956

57024

Séance du 25 Février 1957

L'an mil neuf cent cinquante sept le vingt cinq du mois de Février le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BRUSSET Max en session ordinaire.

Etaient présents : MM. BRUSSET, SIEUGNET, REUTIN, CASTELNAU COUZINET, GAUSSÉ, BARROT, COUNIL, LAURENT, GUILLAUD, BROTRÉAU, BARRIÈRE, FOUGET, DOMEcq, ETCHÉBER, BOURDEILLE, GRUSSENMEYER, PAPEAU, GUICHAOUA, NARTEAU, MELLE FOUACHE, MM. ROCHEADEREUX, CHAM BOULAN, DUFOUR.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Etcheber, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil décide de voter les compléments de crédits ci-après indiqués :

Chap. I - Art. 2 - Salaire et indemn. des agents temporaires	complément de crédit de	200.000 frs
Chap. I - Art. 5 - Assurances sociales ( contrib. patron.)	complément de crédit de	31.000 frs
Chap. I - Art. 9 - Cotisation patronale à la Caisse Départementale d'A.P.	complément de crédit de	26.379 frs
Chap. IV - Art. 1 - Participation de la Commune aux dépenses de la police d'Etat	complément de crédit de	3.005 frs
Chap. IV - Art. 2 - Police auxiliaire, salaires installations		
Dépenses diverses	complément de crédit de	3.995 frs
Chap. VIII - Art. 4 - Enlèvement des ordures ménagères	complément de crédit de	247.200 frs
Chap. IX - Art. 1 - Contingent communal pour la protection de la Santé Publique		140.106
Chapitre XIII - Art. 3 - Nettoyage Public - Entretien, consommation équipe.	complément de crédit de	171.096
Chapitre XV - Art. 1 - Salaire et indemn. du personnel de l'Abattoir :	complément de crédit de	6.200

Chap. XX - Art. 4 - Salaire du personnel des cantines scolaires		
	complément de crédit de	185.500
Chap. XXI - Art. 3 - Chauffage et éclairage des classes		
	complément de crédit de	109.598
Chap. XXII - Art. 2 - Achat de matériel et denrées pour les cantines scolaires	complément de crédit	1.950.584
Chap. XXV - Art. 1 - Inspection médicale Scolaire ( participation communale)		24.710
Chap. XXVI - Art. 2 - Part du Bureau d'Aide Sociale dans la taxe sur les spectacles		925.530
Chap. XXVI - Art. 3 - Participation de la ville dans le don d'un livret de Caisse d'Epargne aux nouveaux nés		3.500
Chap. XXVII - Art. 1 - Contingent communal dans les dépenses d'assistance publique	complément de crédit	1.752.944
Chapitre XXIX - Art. 2 - Fêtes locales - Dépenses de la Municipalité	Complément de crédit	1.409
Chapitre XXX - Art. 7 - Primes à la construction		
	complément de crédit de	85.000
	-----	-----
	AU TOTAL :	9.867.720

à prélever sur le crédit " Dépenses imprévues" ch. XXXI du budget 1956

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdit  
ont signé au registre <sup>le</sup> les membres présents

APPROUVE

Rechefort s/Mer le 19 Mars 1957

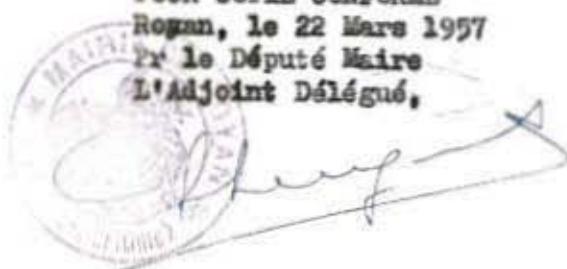
Le Sous-Préfet  
Portal

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,



*Chay*

POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 22 Mars 1957  
Pr le Député Maire  
L'Adjoint Délégué,



*Chay*